

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 168 publiée le 9 mars 2009

A LA MI-TEMPS DE LA PERIODE D'EXPERIMENTATION DU MOTU PROPRIO : REVEILLONS NOS PAROISSES DE FRANCE EN LANCANT UNE GRANDE ENQUETE

La promulgation du Motu Proprio du 7 juillet 2007 a suscité un très grand espoir et a été accueillie avec joie et reconnaissance par des centaines de milliers de familles. Pour la plupart, ces familles attendaient dans le silence de leurs paroisses cette mesure de paix et de justice. Pour autant, ce texte papal n'est qu'un premier pas, une impulsion qui doit être traduite en pratique. Or, force est de constater que des résistances cléricales et des blocages de toutes sortes font que ce texte papal a bien du mal à être reçu avec Charité et bienveillance dans la plupart des diocèses de France.

Le premier bilan se traduit en effet globalement par un refus quasi-systématique de l'application du Motu Proprio, et ce pour des raisons diverses et variées : pas de temps, peur de heurter les conseils paroissiaux, crainte de diviser la paroisse, ignorance du latin, ne sait pas célébrer selon cette liturgie, demande qui n'a pas été faite dans les règles, demande trop agressive, ou trop discrète au point qu'il n'a pas paru évident au curé que c'est bien ce que vous souhaitiez, l'évêque ne veut pas, il n'y a pas de « créneaux horaires disponibles »...

Lorsque de modestes et rares expériences sont menées avec succès - comme à Vaucresson, Sèvres ou Rambouillet - les autorités locales refusent quasi systématiquement d'en tirer les conséquences pacifiques et se murent dans le silence ou le refus ou bien se cachent derrière des réponses dilatoires : "Nous étions plutôt favorables mais notre presbyterium ne le comprendrait pas". "Il faut d'abord beaucoup prier et attendre le temps qu'il faudra" ou encore "Je pars dans deux ans, vous verrez cela avec mon successeur", " Je ne sais pas si ce que vous demandez est bien ce que souhaite le Pape", "Le motu proprio n'est pas fait pour être appliqué dans les paroisses" sic ! ...

Nous ne parlons pas ici des refus quotidiens de demandes ponctuelles qui traduisent le profond mépris dont sont l'objet les fidèles attachés à la messe traditionnelle comme par exemple le refus récent de la célébration d'une messe de funérailles à la cathédrale Saint Louis de Versailles ou encore celui d'une messe de fiançailles à Notre-Dame de Versailles...

Pourquoi cette spécificité française face au Motu Proprio ?

« ILS NE SONT RIEN ! », voilà ce que déclarait publiquement Frédéric Mounier, Directeur du service religions de La Croix, le 10 février 2009 dans l'émission Le Grand Débat de la chaîne Histoire, à propos de ce qu'il appelle "les traditionalistes"... (Voir l'émission)

Cette sentence pleine de respect et d'amour d'un Directeur de La Croix (organe officieusement officiel de la Conférence épiscopale) résume parfaitement le discours dominant d'une partie importante des autorités : selon elles, les fidèles attachés à la liturgie traditionnelle n'existent pas ou sont quantifié négligeable. Il n'y a pas de demande réelle d'application du Motu Proprio sauf de la part d'un micro noyau d'activistes dont nous sommes et dont vous êtes bien sûr... Pourtant, Paix Liturgique a fait réaliser en octobre 2008 un sondage par l'organisme CSA qui indique clairement que 34 % des catholiques pratiquants, souhaiteraient assister à des messes célébrées dans la forme extraordinaire si de telles célébrations avaient lieu dans LEURS paroisses. (Voir le sondage dans les lettres de Paix Liturgique n° 145, 145 bis et 146)

Les retombées pastorales en France de ce sondage sont bien connues : Silence et chape de plomb !

Le Motu Proprio doit pour ces ennemis de la paix être un échec à tout prix. Il est donc permis de nier l'évidence, de truquer les chiffres, de discréditer ses interlocuteurs... On comprend alors pourquoi le millier de groupes de demandeurs qui tentent d'obtenir en France ne serait-ce qu'un petit commencement d'application du Motu Proprio dans leurs paroisses n'est guère entendu, souvent négligé, voire tout à fait rejeté comme cela est le cas à Saint-Etienne du Mont (Paris 5ème), Saint-André de l'Europe (8ème), l'Immaculée-Conception (12ème) ou à Saint Germain en Laye (78).

Que pouvons-nous faire à la mi-temps de la période d'évaluation du Motu proprio ?

Le Saint-Père s'est donné trois ans pour que soit fait un bilan du Motu Proprio. Le 15 mars prochain, nous serons déjà à la mi-temps de cette période.

Que va-t-il se passer si nous ne faisons rien de plus et attendons comme nous le faisons depuis quarante ans que nos pasteurs soient enfin spontanément généreux ? Que vont dire nos évêques à Rome - si nous ne faisons rien - lorsqu'ils vont se rendre dans onze mois (Janvier/Février 2010) en visite ad Limina auprès du Saint-Père ?

La plupart de nos pasteurs vont continuer à nier l'évidence en affirmant « qu'il n'y a pas de demande » et « qu'il n'y a pas de problème liturgique en France » et que "tout baigne" dans les diocèses de France.

Au mieux, ils vont accepter d'appliquer "a minima" le Motu Proprio de 1988 pour ne pas appliquer celui de 2007 en continuant à n'accorder que quelques miettes. Les 75 nouveaux lieux de célébrations traditionnelles accordés depuis septembre 2007 sont très loin d'être suffisants pour constituer une réponse adaptée au millier de demandes en cours dans l'hexagone. De plus, la plupart de ces 75 nouvelles célébrations ne sont pas hebdomadaires, parfois même pas dominicales et sont le plus souvent célébrées à des horaires impraticables et peu familiaux. Certes, il existe quelques cas exemplaires et une poignée d'évêques a su se montrer généreuse, dialoguer, agir avec bienveillance et œuvrer à la paix liturgique. Mais ils sont si rares qu'ils ne représentent pas la politique de l'Église de France et ne répondent pas à la vraie demande des catholiques français attachés à la forme "Extraordinaire" du rite romain.

Face à cette situation de blocage, il nous faut trouver un moyen d'abattre le « nouveau mur de Berlin » qui interdit aux fidèles de vivre normalement leur foi au rythme de cette forme liturgique.

Dans ce contexte, nous avons décidé de lancer une grande opération de dialogue avec nos frères catholiques qui fréquentent les paroisses, pour qu'ils nous connaissent mieux et nous donnent leur sentiment sur ce que nous demandons.

Cela pour deux raisons :

1) Y voir clair !!!

Le sondage CSA réalisé en octobre 2007 révèle que 34 % des catholiques pratiquants sont favorables à la forme traditionnelle et que plus de 65 % trouvent tout à fait normal que les deux formes du rite soient célébrées dans leurs paroisses. Pourquoi dans ce cas ces multiples objections locales qui nous expliquent que nos demandes sont impossibles à réaliser car les fidèles s'y opposeraient?

Notre main tendue vers nos frères va nous éclairer et nous croyons vivement que dans la plupart des paroisses, pour ne pas dire toutes, nos frères nous diront ce qu'ils ont répondu aux sondeurs : « Même si nous ne sommes pas demandeurs de liturgie traditionnelle, nous trouvons normal que celle-ci soit accordée aux catholiques qui le demandent... » N'est-ce pas là le seul réel avenir de nos paroisses ?

En lançant cette démarche nous sommes confiants. En effet, les paroisses où de telles expériences ont déjà été tentées ont été le théâtre de résultat pleins d'Espérance. Ainsi à Notre Dame de Versailles, ce sont près de la moitié des fidèles qui ont déclaré souhaiter assister dans leur paroisse à des célébrations de la messe dans sa forme extraordinaire ou ont trouvé tout à fait normal que ceux qui le désirent puisse le faire.

2) Se connaître

Trop souvent les fidèles s'ignorent et rien de bon ne peut sortir de cette méconnaissance mutuelle... C'est pourquoi, nous espérons que notre action servira aussi à jeter les premiers pont entre des familles qui doivent impérativement se connaître aujourd'hui pour travailler ensemble demain et se considérer comme des frères à l'avenir.

Nous espérons enfin que cette grande enquête dont nous publierons chaque semaine les résultats du moment nous permettra de conforter la réalité des éléments dont nous disposons aujourd'hui et invitera tous les hommes de bonne volonté à se pencher sur ce dossier de la réconciliation.

Comment cela va-t-il se faire?

Notre projet est ambitieux car nous voulons aller au devant de tous les fidèles de France... Il est célébré chaque semaine environ 15.000 messes dominicales (dont 3000 accueillent 80 % des pratiquants). Aussi, pour parvenir à notre objectif, nous allons nous donner du temps : nous allons nous donner les 18 mois qui nous restent jusqu'à la fin de la période d'évaluation du Motu proprio, soit jusqu'au 14 septembre 2010 c'est-à-dire dans plus de 75 semaines !

Ainsi, chaque semaine, ce seront 50 à 100 communautés qui devraient être invitées au dialogue par nos actions de sensibilisation. Nous espérons que ces actions permettront à tous d'apprendre à se connaître et à se respecter.

Pour mener cette action, nous venons d'imprimer 300 000 documents (Pour le visualiser, [cliquer ici](#)) et pensons en diffuser plus d'un million au cours des 18 mois à venir. Les fidèles qui désirent nous répondre pourront le faire en nous faisant parvenir un coupon ou en répondant directement sur le site <http://www.motuproprio france.com>

Les résultats de cette enquête seront publiés en temps réel au fur et à mesure que nous parviendront les réponses.

Vous pouvez tous participer à cette entreprise :

- Par vos prières ;
- En diffusant notre dépliant auprès de vos parents et amis, votre voisinage ou dans votre paroisse ;
- En contribuant aussi à financer les frais de cette campagne pour nous permettre de l'amplifier

Plus que jamais, nous devons réveiller nos paroisses pour qu'elles redeviennent ce qu'elles n'auraient jamais du cesser d'être.

Nous implorons une nouvelle fois la Conférence des Evêques de France d'ouvrir un vrai dialogue d'amour avec les demandeurs de paix.

Nous comptons sur vous pour nous aider à mener à bien cette opération de réveil de nos diocèses, de nos paroisses et de tous les catholiques de France qui ne veulent pas désespérer.

Pour plus d'informations ou pour participer à cette campagne, vous pouvez nous joindre au 06.88.23.74.52.